

certaines questions connexes, comme le rapport entre culture, productivité et souveraineté;

— certains facteurs tels que la montée des coûts et l'inflation se sont ligüés pour grever financièrement un certain nombre d'organisations culturelles. L'évolution culturelle a porté fruit à tel point que de nouvelles institutions culturelles ont vu le jour, ce qui, en revanche, a nécessité des fonds plus abondants. Il faut donc trouver des solutions à des problèmes de financement...

— d'importantes découvertes scientifiques et technologiques ont vu le jour depuis la publication du rapport de la commission Massey-Lévesque il y a 30 ans. Ces découvertes, qui intéressent étroitement la culture, ont été importantes notamment dans l'entreposage, le traitement, le transport et la divulgation de l'information. Elles ont influencé tous les véhicules de la culture: bibliothèque, édition, film, télévision, radio, archives, information publique, arts de la scène, etc;

— les provinces qui, à quelques importantes exceptions près, n'étaient pas très actives dans le domaine de la culture il y a une trentaine d'années s'y sont activement intéressées depuis. Certaines ont mis sur pied d'importants établissements culturels de diverses sortes. De nombreuses municipalités organisent aussi des activités culturelles. Il importe que ceux qui, dans le public, s'intéressent à la culture puissent contribuer à en définir le rôle et à participer au regroupement des forces;

— le monde des affaires participe beaucoup plus à la culture qu'auparavant, et non seulement à titre de mécène, mais aussi comme membre des industries culturelles. Il y a lieu d'étudier publiquement le rôle et les responsabilités de ces nouvelles entreprises culturelles et de voir comment elles peuvent servir l'intérêt national; il y a lieu aussi de se demander quelles politiques gouvernementales pourraient en encourager le développement.

Devant l'importance de la tâche à accomplir, j'ai demandé au comité consultatif... de poursuivre ses travaux. J'en ai depuis, avec l'approbation du Cabinet, accru les responsabilités...

La révision se déroulera comme suit. Les membres du comité tiendront des séances publiques dans tout le Canada... Ces séances débiteront après Noël 1980 et se poursuivront jusque vers la fin du printemps. Ensuite, le comité d'étude préparera un guide qui contiendra les renseignements nécessaires à ceux qui voudront rédiger des mémoires et prendre part aux séances publiques.

Après la dernière séance publique, le Comité préparera un rapport qui fera une

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, a annoncé la création d'un comité d'étude de la révision de la politique culturelle fédérale, composé de 15 membres et dirigé par M. Louis Applebaum, compositeur torontois et ex-directeur général du Conseil des arts de L'Ontario, et par M. Jacques Hébert, écrivain mont-réalais, ex-éditeur et président de Jeunesse Monde Canada.

synthèse des points de vue exprimés au cours des séances publiques. Puis ce rapport sera soumis, au début de l'automne, au comité sur la culture et les communications qui sera prié de faire rapidement ses recommandations.

Dès qu'il aura pris connaissance des observations du comité parlementaire, le comité d'étude contribuera à l'élaboration du livre blanc que je compte déposer avant l'été de 1982...

Je sais que je ne procède pas de façon orthodoxe, imitant en cela les deux secrétaires d'État qui m'ont précédé. Cette coïncidence n'est pas due au hasard mais repose sur la réalité...

#### Portée de la révision

La révision doit être aussi globale que possible et porter sur tous les grands programmes du gouvernement fédéral...

Il y a des secteurs très importants qui sont reliés à la culture mais qui ne seront compris dans la révision que de façon accessoire, par exemple, les sports et les loisirs, la presse quotidienne, les découvertes scientifiques et technologiques, l'éducation.

Le caractère anglophone et francophone du Canada, sa diversité culturelle, la contribution des autochtones à sa vie culturelle et les préoccupations "multiculturelles" constitueront certes d'importants thèmes à considérer, mais la révision ne touchera pas toutefois à tous les programmes de la citoyenneté du secrétariat d'État.

Les intéressés auront aussi l'occasion de discuter du rôle du gouvernement fédéral et de ses organismes en matière de culture et des rapports qui existent entre ce rôle et celui des autres ordres de gouvernement.

Voici quelques-uns des secteurs qui seront passés en revue: les arts plastiques et les arts de la scène, le patrimoine (musées, lieux historiques), les industries culturelles (l'édition du livre et du périodique, les enregistrements musicaux, le

film), la radiodiffusion, la Bibliothèque nationale et les Archives publiques, les relations culturelles internationales, le rôle respectif des organismes culturels fédéraux et du gouvernement lui-même...

La première question urgente qui me vient à l'esprit, est celle de l'utilisation des revenus de loterie. J'ai l'honneur à cet égard de vous annoncer que le Cabinet a confirmé que ces fonds seront répartis à parts égales entre les programmes culturels qui relèvent de mon portefeuille et les programmes du sport amateur et du conditionnement physique qui relèvent du ministre du Travail. Ce qui veut dire qu'une somme pouvant aller jusqu'à \$13,2 millions sera réservée pour les arts et la culture durant la présente année financière...

La deuxième de mes grandes préoccupations dans l'immédiat, c'est le budget pour le reste de l'année 1980-1981 et pour les deux prochaines années financières... J'ai dit à quel point j'étais sensible aux problèmes qui assaillent les institutions culturelles du pays et je comprends fort bien aussi, évidemment, les problèmes des organismes culturels fédéraux. Je vais présenter à mes collègues du Cabinet les besoins financiers très spécifiques du secteur culturel...

Les décisions relatives à ces questions pour le reste de l'année 1980-1981 et pour 1981-1982 ne se prendront pas avant le mois d'octobre...

Il y a plusieurs autres questions pressantes qui touchent à la production cinématographique et télévisuelle. Je songe, entre autres, à la déduction pour amortissement.

La déduction de 100 p. cent pour amortissement s'est révélée un puissant stimulant pour la production canadienne de films et d'émissions télévisées. Pour donner suite à l'évolution de l'industrie et de l'investissement, mes fonctionnaires ont consulté les industriels et les investisseurs pour déterminer dans quel sens modifier les critères... pour encourager la production de films témoignant plus ouvertement des moeurs canadiennes...

Dans le cadre de la production cinématographique, il serait nécessaire de passer en revue les critères et les principes des ententes de co-production. La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne étudie la question; évidemment, il lui faut entrer à cet égard en négociations avec les pays étrangers avec qui nous avons conclu des ententes...